Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-213503402-20261013-261006-DE

COMMUNE DE TREFFENDEL
35380 TREFFENDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 13 octobre 2026

Membres afférents au conseil municipal	:	14
Membres en exercice	:	14
Membres qui ont pris part à la délibération	:	12
Date de la convocation	:	8 octobre 2026
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le	:	20 octobre 2026
Date d'affichage	:	20 octobre 2026

Délibération N° 26-10-06

L'an deux mille vingt-six et le 13 octobre à 20 heures 00
Le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu « salle du conseil municipal » mairie – 23 rue de Haute-Bretagne 35380 TREFFENDEL, sous la présidence de Mme Michèle RAULLINE, Maire.

Présents : M. RAULLINE, C. BANCHEREAU, M. LACAZE, S. BERTIN, C. DUBOIS, M. GUERANGER, L. BEAUGÉ, E. CAILLER, C. THOMAS, C. PEDRONO, B. MAROUSSIE, F. GERMAIN.
Absent excusé : P. RIVALAN procuration à M. RAULLINE ; A. LE NET.
Secrétaire de séance : B. MAROUSSIE

Objet de la délibération : Médaille de Treffendel : choix du prestataire

Mme Claudine DUBOIS, 4ème adjointe au Maire, présente au conseil municipal le devis de l'entreprise Bronzes de Mohon pour la réalisation de trente médailles pour un montant de 1 781.04 € TTC. Ces médailles sont à l'effigie de la commune, en bronze frappé de diamètre 60 mm sur une face en 3D avec un écrin chevalet PVC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité,

- de retenir le devis de l'entreprise Bronzes de Mohon pour la réalisation de trente médailles à l'effigie de la commune de Treffendel pour un montant de 1 781.04 € TTC.

Affaire inscrite à l'ordre du jour,
Pour extrait certifié conforme,
A Treffendel,
Le 13 octobre 2026

M. RAULLINE,
Maire,

MAIRIE DE TREFFENDEL (I.-et-V.)